

# Commission médicale d'établissement

Séance plénière du 04/02/2020

---

Instances

Sous-commissions

Groupes de travail

Projet médical d'établissement

# Instances et sous commissions

---

- Instances dans lesquelles siègent des membres de la CME ([voir note](#))
  - conseil de surveillance
  - CCAL (**CME du 10 mars 2020**)
  - CSIRMT (**CME du 10 mars 2020**)
  - CTEC
  - CHSCT
  - AGOSPAP
- Sous-commissions de la CME
  - Vie hospitalière - Attractivité (CVHA)
  - Hôpital, ville, territoire ( CHVT)
  - Formation (dont comité des internes)
  - Numérique
  - Recherche
  - Biologie +/- imagerie, anapath (**CME du 10 mars 2020**)
  - Activité-ressources
  - Développement durable (**CME du 10 mars 2020**)
- Chargé de l'attractivité européenne de l'AP-HP pour les jeunes médecins
- Coordonnateur de la stratégie internationale pour les relations avec les universités
- CCOPS : commission centrale d'organisation de la permanence des soins

# Fonctionnement des sous-commissions

---

- La CME élit les **présidents** et **vice-présidents** de chaque sous-commission
- Les présidents et vice-présidents de chaque sous-commission :
  - définissent les objectifs détaillés de la sous-commission en accord avec le PCME sous la forme d'une **lettre de mission** ;
  - proposent à la CME la composition de la sous-commission ; ils associent autant que de besoin les sous-commissions des **CMEL** et peuvent inviter des **intervenants extérieurs** à la CME (médecins, paramédicaux, non soignants) ;
  - décident la fréquence des réunions ;
  - présentent leurs projets en cours au **bureau de CME** et les propositions finalisées en propositions en séance plénière de CME
- Les membres de la CME sont invités à participer aux différentes sous-commissions en contactant les présidents ou vice-présidents de chaque sous-commission
- Les **directions du siège** travaillent en support avec les sous-commissions et en assurent le secrétariat
- Les comptes rendus et travaux des sous-commissions sont publiés sur le **site de la CME**.
- Les sous-commissions veillent à se **coordonner** entre elles.

# Vie hospitalière, attractivité (CVHA)

---

- Participation à l'écriture du projet social 2020-2024 de l'AP-HP
- Politique des ressources humaines médicales (en lien avec les doyens) :
  - carrières médicales et parcours professionnels : débuts de carrière, seconde partie de carrière, mobilité choisie...
  - statuts
  - politique d'intéressement
- Qualité de vie au travail :
  - conditions de travail et d'accueil des médecins
  - prévention des conflits et traitement des situations individuelles complexes (RHPM)
  - liens avec les paramédicaux (équipe)

# Hôpital, ville, territoire (CHVT)

---

- Participation à l'écriture du projet médical 2020-2024
- Analyse stratégique de la place de l'APHP dans l'offre de soin régionale
  - en fonction des besoins locaux (potentiel propre à chaque territoire)
  - en fonction des structures existantes
- Discipline par discipline voire activité par activité en lien étroit avec les collégiales et les doyens
- Politique de coopération territoriale (GHT, relations ville-hôpital, filières de soins, gradation des soins...)
- Filières maladies rares
- Organisation des soins non programmés
- Hôpital et précarité
- Échanges avec les GHT la médecine de ville, l'ARS
- Lien avec la DST (direction de la stratégie de la transformation)

**→ + paramédicaux**

# Formation - Comité des internes

---

- Conséquences des réformes de l'internat et des études médicales sur l'organisation médicale (en lien avec CVHA)
- Plan de développement professionnel et continu
- Politique de formation (formation médicale continue, ÉMAMH, etc.) et commission des aides financières
- Comité des internes :
  - Préparation des commissions de répartition
  - Relations avec les coordonnateurs de spécialité
  - Relations avec les adjoints des directeurs de DMU en charge de la formation et de l'enseignement
  - Qualité de vie au travail (en lien avec la CVHA)

# Numérique

---

- Pour le **soin**
  - vie quotidienne des utilisateurs
  - sécurité, habilitations, règles de protection des données, identitovigilance
  - télémédecine
  - données *Doctolib*
  - politique de stockage des données liées au soin
  - investissement numérique
- Pour la **recherche** en lien avec le COPIL EDS (entrepôt de données de santé)
- En lien avec la direction des systèmes d'information (DSI)

# Recherche

---

- Participation à l'écriture du projet recherche 2020-2024
- Politique de la recherche clinique et de l'innovation
- Facilitation de l'accès à la recherche des jeunes collègues
- Transparence du financement
- Intéressement direct des équipes
- Simplification des instances impliquées et participation de la CME :

- VP recherche (G. Steg)
- DRCI
- CRMBS
- comité recherche
- commission recherche

→ + paramédicaux



# Activité - ressources

---

- Suivi du plan global de financement pluriannuel (PGFP) et de l'état de prévision de recettes et de dépenses (ÉPRD)
- Programme d'investissement et équipements médicaux
- Contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens
- Bilan social

# Développement durable

---

→ CME du 10 mars 2020

# **Biologie +/- imagerie, anatomo-pathologie**

---

**→ CME du 10 mars 2020**

# Commission centrale de l'organisation de la permanence des soins (CCOPS)

---

- Missions :
  - définition des schémas d'organisation de la permanence des soins
  - recours en cas de litiges locaux
  - avis sur les conventions de coopération avec les hôpitaux hors AP-HP pour assurer la PDS
  - avis sur l'organisation du temps de travail
  - bilan annuel présenté en CME
- Président et vice-président(s) désignés par le PCME
- Membres désignés par le PCME sur proposition du président de la CCOPS
- Composition :
  - DG, PCME ou leurs représentants
  - représentants des spécialités avec permanences ou astreintes

# Proposition de groupes de travail

---

- Bloc opératoire
- Fonctionnement et évaluation des DMU
- Adéquation charge de travail – personnel
- École de chirurgie
- Pédiatrie
- Gériatrie
- Psychiatrie

**→ CME du 10 mars 2020**

# Proposition de groupes de travail

## Appel à candidatures

---

- Création des groupes de travail et nomination des présidents proposées par le PCME à la CME
- Lettre de mission précisant sa mission et sa durée
- Les membres des groupes de travail sont nommés par le PCME sur proposition des présidents des groupes de travail
- Des membres ne siégeant pas à la CME et choisis pour leurs compétences peuvent en faire partie.

**→ Se faire connaître si vous souhaitez participer**

**→ Si vous avez d'autres sujets**

# Projet médical d'établissement 2020-2024

---

- Élaboré conjointement par le PCME et le DG
- Soumis à l'avis de la CME et du directoire
- Le projet d'établissement (« plan stratégique de l'AP-HP ») est élaboré sur la base du projet médical
- Contributions des collégiales fin 2019
- Premier document de travail préparé par la direction de la stratégie de la transformation (DST)
- Méthode et calendrier à définir (juin 2020)